

Annexe – Grille de notation et barémisation en vue de la détermination du taux de la taxe de développement local rénovée en vue de la protection des biens produits par les industries locales

1° Grille de notation

Critères	Sous-critères	Niveaux				Points			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
1° <i>Accroissement qualitatif et quantitatif de l'offre</i>	Augmentation des volumes produits	<1%	1 à 4,99%	5 à 10%	> à 10%	0	2	4	6
	Introduction de nouvelles gammes et/ou de nouveaux formats	0 gamme ou format	1 gamme <u>ou</u> 1 format	1 gamme <u>et</u> 1 format		0	3	6	
	Détention de normes de qualité en rapport direct avec la production	0 norme	1 norme	2 normes		0	2	4	
2° <i>Couverture géographique des besoins locaux</i>	Fabrication du produit dans les îles autres que Tahiti	Tahiti uniquement	1 île autre que Tahiti	2 îles autres que Tahiti		0	2	4	
	Intégration de filières locales en amont (sous conditions de valeur d'achat)	0 filière	1 filière	2 filières	3 filières ou plus	0	4	8	12
3° <i>Création de valeur ajoutée</i>	Niveau de la valeur ajoutée	<30%	30-30,99%	40-50%	>50%	0	4	8	12
	Ratio excédent brut d'exploitation sur chiffre d'affaires	> 12%	10 - 12%	8 - 9,99%	< 8%	0	3	6	9
4° <i>Création ou maintien de l'emploi local</i>	Nombre d'emplois directs créés en CDI	Baisse ETP	Création 0 à 4,99 ETP	Création 5 à 10 ETP	Création >10 ETP	0	6	12	18
5° <i>Innovation et modernisation de l'outil productif</i>	Montant des investissements réalisés	< 10 MF	10 - 50 MF	50 - 200 MF	> 200 MF	0	3	6	9
6° <i>Réduction de l'écart de prix</i>	Réduction de l'écart entre les prix de vente moyens, toutes taxes comprises, aux distributeurs des biens produits localement et les prix rendus entrepôt moyens des biens importés substituables, à l'exclusion de la TDLR.	Augmentation de l'écart de prix	Réduction de l'écart entre 0 et 14,99%	Réduction de l'écart entre 15 et 30%	Réduction de l'écart > 30%	0	4	8	12

2° Barème

Barème		TDLR
Min.	Max.	
0	40	0%
41	45	20%
46	55	30%
56	65	40%
66	75	50%
76	85	60%
86	92	70%